

## Annexe 1 à la Résolution 12.11

### PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LES OISEAUX MIGRATEURS ET LES VOIES DE MIGRATION (2014-2023)

#### Table des matières

1. Introduction
2. But général
3. Principaux thèmes
4. Objectifs en termes de résultats
5. Annexe I : Détails du Programme de travail
6. Annexe II : Sigles, acronymes et définitions
7. Annexe III : Liste des instruments et processus de la CMS concernant les oiseaux
8. Diagramme représentant tous les instruments de la Famille CMS liés aux oiseaux

#### 1. Introduction

Les oiseaux migrateurs représentent l'un des éléments essentiels de la biodiversité et de la diversité génétique du monde. Ils sont présents dans tous les écosystèmes terrestres et marins de la planète et sont adaptés aux habitats naturels et artificiels. Les espèces d'oiseaux sont exposées à divers facteurs, tant naturels qu'anthropiques, dans leurs cycles annuels et le long de leurs voies de migration. En conséquence, une partie importante des espèces migratrices sont en déclin et certaines d'entre elles sont de plus en plus menacées d'extinction. Outre la beauté exceptionnelle et la variété de ces espèces, elles fournissent aussi une vaste gamme de services écosystémiques. Grâce à leur connectivité multidimensionnelle, elles jouent un rôle spécial comme espèces clés écologiques et indicateurs des liens existants entre les écosystèmes et les changements écologiques.

Chacun s'accorde à reconnaître que la réalisation complète du cycle annuel de ces oiseaux dépend très largement des actions nationales qui peuvent être appuyées et renforcées par la coopération internationale. Assurer leur conservation partout dans le monde est l'un des volets importants de la Convention sur les espèces migratrices. La Résolution 10.10 de la CMS sur des « *Conseils sur la conservation globale des voies de migration et sur les politiques possibles* » et plusieurs autres résolutions de la CMS sont directement ou indirectement liées aux actions visant à appuyer ou à assurer la conservation et la gestion des oiseaux migrateurs et de leurs habitats, la surveillance, la réduction des menaces et l'augmentation des ressources allouées à ces activités.

En outre, afin de promouvoir des actions en faveur des oiseaux migrateurs et d'autres espèces migratrices, la CMS a élaboré un Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023 (PSEM), comprenant les cinq buts ci-après :

- But 1:** Gérer les causes sous-jacentes du déclin des espèces migratrices, en intégrant les priorités pertinentes en matière de conservation et d'utilisation durable dans l'ensemble du gouvernement et de la société
- But 2:** Réduire les pressions directes exercées sur les espèces migratrices et leurs habitats
- But 3:** Améliorer l'état de conservation des espèces migratrices ainsi que la connectivité écologique et la résilience de leurs habitats
- But 4:** Renforcer les avantages retirés pour tous de l'état de conservation favorable des espèces migratrices
- But 5:** Renforcer la mise en œuvre au moyen d'une planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités.

Ces buts sont basés sur le Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et ses Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, approuvés par les Parties à la Convention sur la diversité biologique. Deux Objectifs d'Aichi (les Objectifs 11 et 12) sont particulièrement importants pour les oiseaux migrateurs.

L'ensemble des 16 objectifs du Plan stratégique pour les espèces migratrices intéressent le Programme de travail sur les oiseaux migrateurs et les voies de migration.

Le but est de réunir dans un seul Programme de travail sur les voies de migration du monde toutes les actions importantes requises pour favoriser la conservation des oiseaux migrateurs et de leurs habitats. Ce Programme de travail vise à mettre l'accent sur les oiseaux migrateurs plutôt que sur la Convention elle-même, conformément au but général du PSEM, ses buts et ses objectifs. Il s'agit d'encourager la coopération et la rationalisation des actions et d'éviter des doubles emplois inutiles avec les programmes de travail thématiques existants et d'autres initiatives en cours ou à venir, au sein et en dehors de la Famille CMS.

## **2. But général**

Le but général du Programme de travail est d'identifier et de promouvoir la mise en œuvre d'activités aux niveaux international et national qui contribueront efficacement à améliorer l'état des oiseaux migrateurs et de leurs habitats dans le monde. Cela devrait aussi apporter une amélioration chez les espèces d'oiseaux migrateurs le long de leurs voies de migration dans le monde, en :

- a) Offrant un cadre pour une protection efficace des oiseaux migrateurs tout au long de leur cycle de vie;
- b) Renforçant les synergies entre les instruments et programmes pertinents liés aux voies de migration.

Le Programme de travail a pour but d'aider les Parties (et les Non-Parties) à établir des programmes de travail nationaux, en définissant les actions prioritaires, les indicateurs, les principaux acteurs et le calendrier. Au niveau national, les Parties peuvent choisir parmi les activités suggérées dans le programme de travail, s'y adapter et/ou en ajouter selon les conditions nationales et locales et leur niveau de développement.

Le Programme de travail vise également à promouvoir des synergies et une coordination avec les programmes pertinents de diverses organisations internationales, les ONG et le grand public. Il expose donc les activités prioritaires à une large palette d'acteurs en fonction de leurs responsabilités ou de leurs mandats ainsi que de leur intérêt à œuvrer en collaboration pour obtenir les résultats souhaités.

La planification et la mise en œuvre d'actions passent par une communication et une consultation étroites avec les communautés locales afin que les plans et les actions tiennent dûment compte des besoins et des priorités locaux et améliorent les moyens de subsistance au niveau local.

### 3. Principaux thèmes

Le Programme de travail s'articule autour de six grands thèmes; les quatre premiers sont axés sur l'amélioration de la conservation des oiseaux et de leurs habitats, tandis que les deux autres portent sur l'appui à leur mise en œuvre.

- A. Assurer la conservation des oiseaux migrateurs grâce à des réseaux de voies de migration/réseaux écologiques et des sites critiques, et faire face aux principales menaces
- B. Actions visant spécifiquement les voies de migration
- C. Améliorer les connaissances pour contribuer à la conservation des voies de migration
- D. Sensibilisation
- E. Suivi et établissement de rapports
- F. Mobilisation de ressources pour la mise en œuvre du Programme de travail

L'Annexe I ci-dessous donne des précisions sur les actions prioritaires, les indicateurs, les échéances proposées, les instruments de la Famille CMS (Accords, MdE, Plans d'action et Groupes de travail), et d'autres acteurs importants.

### 4. Objectifs en termes de résultats – d'ici à 2023

**Tous les États situés le long des voies de migration ont :**

- Signé des MdE et des Accords en rapport avec le Programme de travail sur les voies de migration
- Renforcé leur capacité à mettre en œuvre le Programme de travail
- Sensibilisé les publics visés à l'importance des mesures de conservation pour les oiseaux migrateurs et leurs habitats
- Élaboré des plans et/ou processus pour mettre en œuvre le Programme de travail (selon la situation et les besoins nationaux) et les ont incorporés dans les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité et/ou autre cadre de planification à l'échelle nationale pour la gestion des espèces migratrices et leur habitat.
- Obtenu les fonds nécessaires et enregistré des progrès substantiels dans la mise en œuvre du Programme de travail

**Le Secrétariat de la CMS a :**

- Organisé des ateliers portant sur le renforcement des capacités afin d'aider les Parties à mettre en œuvre le Programme de travail
- Facilité l'obtention de ressources financières pour permettre aux Parties et à d'autres partenaires de mettre en œuvre le Programme de travail
- Favorisé les synergies avec les Secrétariats/organes d'autres Conventions et d'autres partenaires et acteurs pour mettre en œuvre le Programme de travail au niveau des voies de migration et à celui des pays.

**5. Annexe I : Détails du Programme de travail sur les oiseaux migrateurs et les voies de migration**

Table des matières

A. Assurer la conservation des oiseaux migrateurs grâce à des réseaux de voies de migration/réseaux écologiques et des sites et habitats critiques, et faire face aux principales menaces..... 5

Conservation basée sur les paysages et les habitats ..... 6

Conservation des voies de migration/réseaux écologiques et des sites critiques ..... 7

Actions de conservation par espèce ..... 9

Éliminer les obstacles à la migration..... 11

(Renvois à la Résolution 10.11 sur les lignes électriques, à la Résolution 11.21 sur l'énergie renouvelable) ..... 11

Prévenir les risques d'empoisonnement..... 11

Prévenir l'abattage, la capture et le commerce illégaux des oiseaux ..... 12

Assurer l'exploitation durable des oiseaux migrateurs..... 13

Aspects généraux ..... 14

B. Actions visant des voies de migration spécifiques..... 14

Itinéraire aérien d'Afrique-Eurasie:..... 14

Voie de migration d'Asie centrale:..... 15

Voie de migration d'Asie de l'Est-Australasie:..... 16

Voie de migration du Pacifique: ..... 18

Voies de migration des Amériques: ..... 18

Voies de migration des oiseaux marins..... 19

C. Améliorer les connaissances pour contribuer à la conservation des voies de migration ..... 21

D. Sensibilisation..... 23

E. Suivi et établissement de rapports ..... 25

F. Mobilisation de ressources pour la mise en œuvre du Programme de travail..... 26

Ressources financières..... 26

Réseaux et partenariats ..... 27

N°	Actions requises <sup>1 2</sup> (Déc. 2014 – Déc. 2023)	Indicateurs <sup>3</sup>	Calendrier <sup>4</sup>	Acteurs <sup>5</sup>					Priorité <sup>6</sup>	Organes/ Instruments de la CMS <sup>7</sup>
				CP	ScC	FWG	Autres	Secrétariat de la CMS		
	<p><b>A. Assurer la conservation des oiseaux migrateurs grâce à des réseaux de voies de migration/réseaux écologiques et des sites et habitats critiques, et faire face aux principales menaces</b></p> <p><b>Objectifs:</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Améliorer la gestion des habitats importants et des sites critiques dans les voies de migration à l'échelle mondiale afin d'assurer la conservation de tous les oiseaux migrateurs</li> <li>2. Promouvoir la participation des acteurs en mettant en place/appuyant des actions de conservation en collaboration au sein et en dehors du système des Nations Unies</li> <li>3. Mettre en œuvre des actions pour réduire ou atténuer des menaces spécifiques pesant sur les oiseaux migrateurs</li> </ol> <p>(Renvois à la Rés. 10.10 de la CMS sur les voies de migration, paras. 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9 et 15, et à la Rés. 10.3 et Rés.11.25 de la CMS sur les réseaux écologiques, et Rés.11.17 sur le plan d'action Afrique-Eurasie pour les oiseaux terrestres, Les objectifs d'Aichi 5, 6, 11 et 12)</p>									

<sup>1</sup> Renvois aux résolutions de la CMS et aux Objectifs d'Aichi pertinents inclus

<sup>2</sup> La liste complète des sigles, acronymes et définitions figure à l'Annexe II

<sup>3</sup> Un ou plusieurs indicateurs répertoriés correspondent à une action, les calendriers de réalisation de celles-ci varient. Actions indicatives en italique

<sup>4</sup> Calendrier : Un calendrier de mise en œuvre de l'action est proposé après chaque action requise. Anticipant le commencement immédiat ou proche de toutes les actions, elles sont classées selon le moment où les résultats sont attendus (calendrier de rapports) et la priorité de l'action tel que déterminé par l'influence probable sur la réalisation de l'objectif global du Programme de travail. Calendrier: S = résultats attendus à court terme et actions qui sont déjà en cours (dans une période triennale); M = résultats attendus en moyen terme (au cours de deux périodes triennales); L = résultats attendus à long terme (au cours de trois périodes triennales ou plus).

<sup>5</sup> Les principaux acteurs sont identifiés par un XX, le(s) chef(s) de file étant indiqué(s) en caractères gras. Dans la catégorie « Autres » les principaux acteurs supplémentaires requis pour la mise en œuvre des actions sont identifiés

<sup>6</sup> Les priorités concernant les actions urgentes et essentielles (E) seront établies dès que possible et terminées au plus tard en 2017

<sup>7</sup> Une liste complète des organes et instruments de la CMS figure à l'Annexe III

N°	Actions requises <sup>1 2</sup> (Déc. 2014 – Déc. 2023)	Indicateurs <sup>3</sup>	Calendrier <sup>4</sup>	Acteurs <sup>5</sup>					Priorité <sup>6</sup>	Organes/ Instruments de la CMS <sup>7</sup>
				CP	ScC	FWG	Autres	Secrétariat de la CMS		
<b>Conservation basée sur les paysages et les habitats</b>										
1	Mettre en œuvre des actions pour gérer les paysages afin de répondre aux besoins des oiseaux migrateurs, y compris par le biais d'une intégration de ces besoins dans les politiques d'affectation des sols, la désignation de couloirs d'habitats et de réseaux écologiques transfrontaliers protégés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprendre une étude pour identifier les paysages d'importance critique qui nécessitent une gestion à l'intérieur de chaque voie de migration pour tous les groupes d'espèces.</li> <li>• <i>Identifier des mécanismes au titre de l'AEMLAP pour gérer les changements d'affectation des sols, conjointement avec la communauté d'aide au développement, les secteurs agricole et sylvicole et d'autres intervenants, en Afrique dans un premier temps d'ici 2015.</i></li> <li>• Pas de réduction supérieure à 30% de la base actuelle d'habitats utilisés par les espèces migratrices (le pourcentage dépendra des types d'habitats) d'ici à 2020.</li> <li>• Pas de réduction de la superficie des types d'habitats critiques utilisés par les espèces migratrices d'ici 2020.</li> <li>• Initiative mondiale mise en place pour la restauration et la gestion des zones humides côtières, promue par la CBD et la Convention de Ramsar.</li> </ul>	L	XX		XX	Notamment BLI, la communauté de l'aide au développement, Liste rouge des écosystèmes de l'UICN, Ramsar, CBD	XX		AEMLAP, AEWA, MdE Rapaces

N°	Actions requises <sup>1 2</sup> (Déc. 2014 – Déc. 2023)	Indicateurs <sup>3</sup>	Calendrier <sup>4</sup>	Acteurs <sup>5</sup>					Priorité <sup>6</sup>	Organes/ Instruments de la CMS <sup>7</sup>
				CP	ScC	FWG	Autres	Secrétariat de la CMS		
<b>Conservation des voies de migration/réseaux écologiques et des sites critiques</b>										
2	Promotion des désignations officielles (catégories bénéficiant d'une protection nationale, réseaux de sites internationaux, Sites Ramsar, Sites du patrimoine mondial) et mesures volontaires pour assurer une conservation effective et accorder une priorité élevée à la conservation des sites et habitats d'importance internationale pour les oiseaux migrateurs (en accord avec les objectifs d'Aichi)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les sites d'importance critique pour les oiseaux migrateurs ont une désignation officielle ou des mesures volontaires en place d'ici à 2020.</li> <li>Renforcer la mise en œuvre des plans de gestion existants pour les sites critiques qui répondent aux besoins des oiseaux migrateurs (30% des sites d'ici 2020).</li> <li>Elaborer et mettre en œuvre des plans de gestion pour tous les autres sites critiques qui répondent aux besoins des oiseaux migrateurs.</li> </ul>	M	XX	XX	XX	Notamment BLI, Ramsar, Convention sur le patrimoine mondial, EAAFP, WHSRN, Programme de travail sur les aires protégées de la CBD	XX	E	AEWA, MdE Rapaces, AEMLAP
3	Identification des sites d'importance internationale pour les espèces/populations prioritaires d'oiseaux migrateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cartographie du réseau de sites par des études sur les zones sous-signalées à 50%, et 50 études de repérage des espèces/populations prioritaires dont les zones de repos/reproduction/non-reproduction (hivernage) ne sont pas connues ont seront entreprises d'ici 2020</li> </ul>	M	XX			<b>Notamment BLI, CSE/UICN, Groupes de spécialistes WI/CSE/UICN, GFN, WI, et autres consortiums de recherche, universités, ONG ; WHSRN</b>		E	AEWA, MdE Rapaces, AEMLAP, ACAP
4	Identifier et promouvoir la désignation et la gestion de tous les habitats d'importance critique en Arctique en les reliant à des réseaux de sites de voies de migration existants.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les habitats d'importance critique en Arctique pour les oiseaux migrateurs ont des désignations officielles et sont gérés efficacement d'ici 2020</li> <li>Désignation de tous les habitats importants actuellement et des sites potentiellement importants dans l'avenir (en réponse au changement climatique)</li> </ul>	M	XX			Notamment BLI, PNUE, projet CAFF AMBI, ICF, WHSRN			AEWA, MdE Rapaces, AEMLAP

N°	Actions requises <sup>1 2</sup> (Déc. 2014 – Déc. 2023)	Indicateurs <sup>3</sup>	Calendrier <sup>4</sup>	Acteurs <sup>5</sup>					Priorité <sup>6</sup>	Organes/ Instruments de la CMS <sup>7</sup>
				CP	ScC	FWG	Autres	Secrétariat de la CMS		
5	Appuyer le développement plus poussé des réseaux de sites de voies de migration existants (y compris le Réseau de sites de voies de migration d'Asie de l'Est-Australasie/Réseau de sites de voies de migration d'Asie centrale et Réseau des réserves d'oiseaux de rivage de l'hémisphère occidental)	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'appui fourni à la mise en œuvre de réseaux de sites existants est renforcé.</li> <li>Tous les sites d'importance critique sont inclus dans des réseaux de sites et gérés efficacement d'ici à 2020</li> </ul>	M	XX			Notamment BLI, EAAFP, WHRSN, ICF		AEWA	
6	Préparer une étude détaillée sur : a) la couverture actuelle et le statut en termes de protection des réseaux de sites internationaux (y compris EAAFSN, Réseau de sites Asie de l'Ouest et centrale, WHRSN, Ramsar, Emerald, Natura 2000, WHS) et des sites désignés par la législation nationale (liens avec l'objectif 12 d'Aichi) pour la gestion des oiseaux migrateurs; b) priorités pour l'expansion des réseaux de sites pour faire face aux changements actuels/futurs dans l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparation d'une étude et de recommandations aux Parties sur les priorités concernant l'expansion des réseaux de sites, ainsi que le renforcement de leur statut juridique et du statut de leur gestion.</li> </ul>	S	XX		XX	Notamment BLI, Ramsar, EAAFP, WHRSN, WI, UE		AEWA	
7	Développer des plans pilotes à l'échelle des voies de migration pour des approches à impact positif net, y compris une compensation, en associant les entreprises et les gouvernements	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etudier la possibilité et élaborer une proposition concernant des approches internationales à impact positif net pour soutenir la préservation des voies de migration</li> <li>Réaliser et évaluer les plans pilote dans 2 ou 3 voies de migration</li> </ul>	M	XX		XX	Notamment BLI, WI, le secteur des entreprises, les consultants		AEWA	



N°	Actions requises <sup>1 2</sup> (Déc. 2014 – Déc. 2023)	Indicateurs <sup>3</sup>	Calendrier <sup>4</sup>	Acteurs <sup>5</sup>					Priorité <sup>6</sup>	Organes/ Instruments de la CMS <sup>7</sup>
				CP	ScC	FWG	Autres	Secrétariat de la CMS		
<b>Actions de conservation par espèce</b>										
8	Assurer l'amélioration de l'état de conservation des espèces par une mise en œuvre continue et le partage de bonnes pratiques entre les Plans d'action par espèce (SSAP) et les MdE (voir l'Annexe III)	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'état de conservation de toutes les espèces visées par des plans d'action par espèce est amélioré (au moins 50% des espèces ont récupéré et leur état s'est amélioré)</li> </ul>	L	XX	XX	XX	Notamment BLI, WWT, Groupes de spécialistes de CSE/UICN, Groupes de spécialistes de WI/UICN, ICF, Union européenne et Convention de Berne, Secrétariat EAAFP, accords bilatéraux sur les oiseaux migrateurs	XX	E	AEWA, AEMLAP, MdE sur les Rapaces, le Flamant des Hautes Andes, l'Oie à tête rousse, les oiseaux de prairie migrateurs, la Grue de Sibérie, la Grande Outarde, le Phragmite aquatique et le Courlis à bec grêle
9	Promouvoir l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre des plans d'action par espèce pour les espèces prioritaires, conformément aux priorités de la CMS pour les actions concertées et en coopération, y compris : a) le Bruant auréole ( <i>Emberiza aureola</i> ) en Asie b) la Fuligule de Baer ( <i>Aythya baeri</i> ) en Asie, avec l'EAAFP c) le Courlis de Sibérie ( <i>Numenius madagascariensis</i> ) dans l'EAAF d) tous les vautours de l'Afrique-Eurasie (sauf le Palmiste africain ( <i>Gypohierax angolensis</i> )) par le biais du MdE Rapaces	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plans d'action adoptés à la COP12</li> </ul>	S	XX	XX	Notamment BLI, EAAFP, WWT, CSE/UICN, EAAFP, WHSRN, Groupes de spécialistes de CSE/UICN, Groupes de spécialistes de WI/CSE UICN	XX	E	AEWA, MdE Rapaces, AEMLWG	

N°	Actions requises <sup>1 2</sup> (Déc. 2014 – Déc. 2023)	Indicateurs <sup>3</sup>	Calendrier <sup>4</sup>	Acteurs <sup>5</sup>					Priorité <sup>6</sup>	Organes/ Instruments de la CMS <sup>7</sup>
				CP	ScC	FWG	Autres	Secrétariat de la CMS		
10	Établir des critères pour prioriser l'élaboration de nouveaux plans d'action par espèce de la CMS pour le rétablissement ou la conservation des espèces et des lignes directrices pour la normalisation et la mise en œuvre des plans	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Critères et directives pour établir des priorités dans l'élaboration des plans d'action mis en place en accord avec les processus de la CMS pour les autres espèces migratrices et approuvés par le Conseil scientifique</li> </ul>	S	XX	XX	XX		XX		Tous
11	Promouvoir la réalisation d'actions fondées sur les espèces pour les espèces prioritaires de la CMS, mises au point par des institutions partenaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces</li> <li>• Finalisation et mise en œuvre d'une série de courts résumés de conservation du Groupe d'étude international sur les échassiers pour les 13 espèces de Numeniini dans le monde (y compris les espèces de l'Annexe I et de l'action concertée de la CMS).</li> </ul>	S	XX	XX	XX	Notamment BLI, projet CAFF AMBI, EAAFP, IWSG	XX		AEWA
12	Encourager une rationalisation du processus, pour garantir une évaluation rapide des oiseaux migrateurs inscrits sur la Liste rouge de l'UICN qui font partie des priorités établies pour les espèces visées par la CMS.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des évaluations actualisées pour tous les oiseaux migrateurs sont achevées d'ici 2017</li> </ul>	S		XX	XX	Notamment BLI, CSE/UICN, EAAFP			AEWA MdE Rapaces

N°	Actions requises <sup>1 2</sup> (Déc. 2014 – Déc. 2023)	Indicateurs <sup>3</sup>	Calendrier <sup>4</sup>	Acteurs <sup>5</sup>					Priorité <sup>6</sup>	Organes/ Instruments de la CMS <sup>7</sup>
				CP	ScC	FWG	Autres	Secrétariat de la CMS		
<b>Éliminer les obstacles à la migration</b> (Renvois à la Résolution 10.11 sur les lignes électriques, à la Résolution 11.21 sur l'énergie renouvelable)										
13	Entreprendre des actions visant à minimiser et à concilier les impacts potentiels des installations énergétiques et des infrastructures connexes sur les oiseaux migrants, particulièrement dans les lieux critiques et en raison des impacts cumulatifs des installations successives, tout le long des voies de migration, en encourageant l'application des Lignes directrices IRENA/CMS/AEWA sur l'énergie renouvelable, ainsi que des Lignes directrices CMS/AEWA/MdE Rapaces sur les lignes électriques, et d'autres orientations et outils élaborés par d'autres AME et cadres, et d'autres bonnes pratiques internationales.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les lignes directrices sur l'énergie renouvelable et les lignes électriques sont mises en œuvre (ScC18/Doc10.2.2/Annexe: Lignes directrices)</li> <li>Structures préjudiciables identifiées et enlevées ou impacts atténués sur les sites critiques</li> <li>Mesures appliquées pour faire en sorte que les sites critiques ne subissent pas des effets négatifs des lignes électriques ou des installations énergétiques</li> <li>L'outil de cartographie de la sensibilité (déjà élaboré pour la voie de migration Mer Rouge – Vallée du Rift) est élaboré plus avant et étendu, pour indiquer les risques présentés par les projets d'infrastructure potentiels pour les oiseaux migrants sur les sites critiques</li> </ul>	S	XX	XX	XX	Notamment UICN, BLI, Peregrine Fund, Endangered Wildlife Trust, instruments de l'ONU, y compris CDB, PNUE, CCNUCC, CNULD, Ramsar, Convention sur le patrimoine mondial, Banque mondiale, Banque africaine, Banque interaméricaine, Banque asiatique de développement, Programmes pour les mers régionales et le secteur privé, IRENA, UICN	XX		Equipe spéciale de la CMS proposée sur l'énergie, Groupe de travail de la CMS sur le climat, AEWA, MdE Rapaces
<b>Prévenir les risques d'empoisonnement</b>										
14	Entreprendre des actions spécifiques pour prévenir l'empoisonnement des oiseaux migrants le long des voies de migration comme indiqué dans la Résolution 11.10 sur la prévention de l'empoisonnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lignes directrices appliquées par les Parties et les acteurs, avec l'appui et l'aide du Groupe de travail sur l'empoisonnement.</li> </ul>	M	XX	XX	XX	Notamment UICN, BLI, instruments de l'ONU, y compris CDB, Ramsar, Convention sur le patrimoine mondial, Banque mondiale, Banque africaine,	XX		AEWA, MdE Rapaces, Groupe de travail sur l'empoisonnement

N°	Actions requises <sup>1 2</sup> (Déc. 2014 – Déc. 2023)	Indicateurs <sup>3</sup>	Calendrier <sup>4</sup>	Acteurs <sup>5</sup>					Priorité <sup>6</sup>	Organes/ Instruments de la CMS <sup>7</sup>
				CP	ScC	FWG	Autres	Secrétariat de la CMS		
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Un projet pilote est réalisé dans chaque voie de migration pour réduire et au bout du compte, éliminer les incidences de l'empoisonnement sur les oiseaux migrateurs</li> </ul>					Banque interaméricaine, Banque asiatique de développement, FAO et le secteur privé			
<b>Prévenir l'abattage, la capture et le commerce illégaux des oiseaux</b>										
15	Appliquer des mesures (à la fois ciblées et générales) visant à prévenir l'abattage, la capture et le commerce illégaux des oiseaux migrateurs tout le long des voies de migration comme indiqué par la Résolution 11.16 sur la prévention de l'abattage, du prélèvement et du commerce illégaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les États de l'aire de répartition communiquent efficacement en interne pour améliorer la connaissance de la législation et l'application et le respect des lois, afin de prévenir l'abattage, la capture et le commerce illégaux des oiseaux dans leurs juridictions, notamment en travaillant en collaboration pour réduire ces crimes et s'assurer que les impacts socio-économiques sont abordés de façon adéquate</li> <li>L'accent est mis sur la côte/région méditerranéenne (tolérance zéro) en ce qui concerne la mise en œuvre du Plan d'action multipartite de la CMS pour l'Égypte et la Libye</li> <li>Projet pilote réalisé dans les Caraïbes et/ou le nord-est de l'Amérique du Sud pour améliorer la durabilité de l'exploitation des populations d'oiseaux de rivage</li> <li>Projets pilotes réalisés en Afrique – à identifier (par ex. le Combattant varié <i>Philomachus pugnax</i> dans le Sahel)</li> <li>Projets pilotes réalisés en Asie – oiseaux de rivage côtiers, tels que par exemple le Bécasseau spatule (<i>Eurynorhynchus pygmeus</i>) ou le Bruant auréole en Chine</li> </ul>	S	XX	XX		Notamment BLI, FACE, Convention de Berne, CITES, CIC, EAAFP, Banque mondiale, mers régionales, AMBI du Conseil de l'Arctique, Accords bilatéraux sur les oiseaux migrateurs, Groupe de spécialistes de l'utilisation durable et des moyens de subsistance durables de l'UICN, Groupe de spécialistes des captures d'oiseaux d'eau de WI	XX	E	AEWA, MdE Rapaces, AEMLAP, Plan d'action de la CMS pour l'Égypte et la Libye

N°	Actions requises <sup>1 2</sup> (Déc. 2014 – Déc. 2023)	Indicateurs <sup>3</sup>	Calendrier <sup>4</sup>	Acteurs <sup>5</sup>					Priorité <sup>6</sup>	Organes/ Instruments de la CMS <sup>7</sup>
				CP	ScC	FWG	Autres	Secrétariat de la CMS		
<b>Assurer l'exploitation durable des oiseaux migrateurs</b>										
16	Lignes directrices élaborées et mesures appliquées pour faire en sorte que toute exploitation des oiseaux migrateurs soit durable.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision des lignes directrices de l'AEWA sur l'exploitation durable des oiseaux d'eau migrateurs</li> <li>• Adapter et étendre les lignes directrices de l'AEWA sur l'exploitation durable des oiseaux d'eau migrateurs à tous les oiseaux migrateurs visés par la CMS</li> <li>• Renforcement/élaboration et application de la législation pour assurer l'exploitation durable des oiseaux migrateurs</li> <li>• Développement et mise en œuvre de projets sur l'exploitation durable des oiseaux d'eau migrateurs qui utilisent des approches interdisciplinaires concernant les besoins en moyens de subsistance/le développement de ressources alimentaires alternatives/la sensibilisation</li> <li>• Des plans d'action /de gestion des espèces qui utilisent une approche de gestion adaptative de l'exploitation sont élaborés, conformément aux espèces prioritaires identifiées, et sont mis en œuvre (voir l'Annexe III)</li> </ul>	M	XX	XX	XX	Notamment BLI, FACE, Convention de Berne, CITES, CIC, EAAFP, Banque mondiale, mers régionales, AMBI du Conseil de l'Arctique, Accords bilatéraux sur les oiseaux migrateurs, Groupe de spécialistes de l'utilisation durable et des moyens de subsistance durables de l'UICN, Groupe de spécialistes des captures d'oiseaux d'eau de WI	XX		AEWA, Mde Rapaces, AEMLAP, Plans d'action par espèce

N°	Actions requises <sup>1 2</sup> (Déc. 2014 – Déc. 2023)	Indicateurs <sup>3</sup>	Calendrier <sup>4</sup>	Acteurs <sup>5</sup>					Priorité <sup>6</sup>	Organes/ Instruments de la CMS <sup>7</sup>
				CP	ScC	FWG	Autres	Secrétariat de la CMS		
<b>Aspects généraux</b>										
17	Dans les cas hautement prioritaires ou exemplaires, où une Partie rencontre des problèmes pour respecter les dispositions de la CMS sur une question de conservation d'oiseaux migrateurs, chercher à apporter une aide en donnant un avis au pays concerné (Rés. 11.7 sur l'amélioration de la mise en oeuvre )	<ul style="list-style-type: none"> <li>La CMS appuie les Parties en ce qui concerne les questions clés, en fournissant des avis et un appui technique en temps utile.</li> </ul>	S	XX	XX	XX	entre autre Ramsar	XX		AEWA
<b>B. Actions visant des voies de migration spécifiques</b>										
<b>Itinéraire aérien d'Afrique-Eurasie:</b> <b>Objectifs:</b> 1. Examen de l'élargissement du cadre de l'AEWA sur le plan taxonomique et géographique 2. Mise en œuvre du Plan d'action pour les oiseaux terrestres migrateurs et envisager son intégration dans un cadre institutionnel plus structuré 3. Améliorer l'état de conservation des espèces migratrices par le biais de la mise en œuvre de l'AEWA, des MdE et des plans d'action par espèce (Renvois à la Résolution 10.10 sur les voies de migration, paras 16.1.1 à 16.1.4)										
18	Identifier des options pour la mise en place de réseaux de sites cohérents (réseaux écologiques) dans la région Afrique-Eurasie, en mettant l'accent sur l'Afrique et l'Asie centrale et occidentale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparation d'une étude des besoins pour un réseau de sites en Afrique et Asie centrale et occidentale visant à améliorer la gestion des sites</li> </ul>	2015	XX			Notamment BLI, WI, Secrétariat de Ramsar			AEWA, MdE Rapaces, AEMLAP
19	Préparer une étude des options possibles pour élargir l'AEWA comme cadre pour d'autres espèces/groupes d'espèces d'oiseaux migrateurs dans la région Afrique-Eurasie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étude préparée sur les options et les conséquences de l'élargissement de l'AEWA, de façon à couvrir tous les MdE et Plans d'action visant des oiseaux dans la région Afrique-Eurasie, y compris une extension géographique associée (voir aussi l'action 21)</li> </ul>	2015	XX		XX		XX		AEWA, MdE Rapaces, AEMLAP

N°	Actions requises <sup>1 2</sup> (Déc. 2014 – Déc. 2023)	Indicateurs <sup>3</sup>	Calendrier <sup>4</sup>	Acteurs <sup>5</sup>					Priorité <sup>6</sup>	Organes/ Instruments de la CMS <sup>7</sup>
				CP	ScC	FWG	Autres	Secrétariat de la CMS		
20	Mise en œuvre effective des instruments de la CMS existants, à savoir, l'AEWA, le MdE Rapaces et l'AEMLAP, pour assurer la gestion des espèces de rapaces migrateurs et d'autres espèces	<ul style="list-style-type: none"> <li>Indicateurs du Plan stratégique de l'AEWA achevés</li> <li>Plan d'action du MdE Rapaces mis en œuvre</li> <li>Plan d'action de l'AEMLAP mis en œuvre</li> <li>Priorité accordée à l'identification de mécanismes permettant de gérer l'impact des changements d'affectation des sols sur les espèces migratrices en Afrique (voir aussi l'action 1 ci-dessus)</li> <li>Système modulaire pour l'élaboration/la mise en œuvre d'instruments par espèce/groupes d'espèces pour l'AEMLAP</li> </ul>	S	XX	XX	XX	Notamment BLI, Peregrine Fund, Endangered Wildlife Trust, UICN WI, ICF, WWF, BLI, FACE, FAO, communauté de l'aide au développement (Oxfam par exemple)		AEWA, MdE Rapaces, AEMLAP	
<p><b>Voie de migration d'Asie centrale:</b></p> <p><b>Objectifs:</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Améliorer le cadre formel pour la conservation des oiseaux d'eau migrateurs en renforçant les synergies avec l'AEWA</li> <li>Renforcer la mise en œuvre du Réseau de sites d'Asie centrale et de l'Ouest pour la grue de Sibérie et d'autres oiseaux d'eau migrateurs</li> <li>Établir un Plan d'action et un cadre de mise en œuvre formel pour la conservation des oiseaux terrestres (dans le cadre du Plan d'action pour les oiseaux terrestres d'Afrique-Eurasie)</li> <li>Renforcer la mise en œuvre du MdE Rapaces dans la région – d'Asie Centrale des voies de migration (Renvois à la Résolution 10.10 sur les voies de migration, paras 16.3.1 et 16.3.2)</li> </ol>										
21	Officialisation du cadre de mise en œuvre pour le Plan d'action du CAF pour les oiseaux d'eau par une décision de la MOP6 de l'AEWA pour permettre des actions de conservation en faveur des oiseaux d'eau migrateurs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Officialisation du cadre de mise en œuvre pour le CAF, conformément aux résultats de la MOP6 de l'AEWA</li> <li>Identification des ressources au sein du CAF pour la coordination et la mise en œuvre des actions prioritaires</li> </ul>	2015	XX		XX		CMS	AEWA	

N°	Actions requises <sup>1 2</sup> (Déc. 2014 – Déc. 2023)	Indicateurs <sup>3</sup>	Calendrier <sup>4</sup>	Acteurs <sup>5</sup>					Priorité <sup>6</sup>	Organes/ Instruments de la CMS <sup>7</sup>
				CP	ScC	FWG	Autres	Secrétariat de la CMS		
22	Amélioration de la surveillance des populations d'oiseaux d'eau (état et tendances) dans le CAF, y compris en renforçant les capacités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Informations précises et mises à jour sur l'état et les tendances des oiseaux d'eau, grâce à une capacité renforcée et à une participation nationale et locale</li> </ul>	S	XX			Notamment BLI, WI		AEWA, CAF-WCAS, MdE, SSAP	
23	Mise en œuvre effective des instruments de la CMS : MdE Rapaces et AEMLAP	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan d'action du MdE Rapaces mis en œuvre</li> <li>AEMLAP mise en œuvre, au moyen d'une participation nationale et locale renforcée</li> <li>Organisation d'un atelier régional pour appuyer/promouvoir la mise en œuvre de l'AEMLAP</li> </ul>	S	XX			Notamment BLI		AEMLAP, MdE Rapaces	
<p><b>Voie de migration d'Asie de l'Est-Australasie:</b></p> <p><b>Objectifs</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Examiner les options pour l'élaboration d'un accord-cadre général pour les oiseaux migrateurs dans la voie de migration Asie de l'Est-Australasie</li> <li>Élaborer des plans d'action pour les oiseaux migrateurs, en mettant l'accent sur les habitats prioritaires menacés (y compris le littoral et les forêts)</li> <li>Renforcer la mise en œuvre des initiatives et des plans d'action par espèce existants pour la conservation des oiseaux migrateurs (Renvois à la Résolution 10.10 sur les voies de migration, paras 16.4.1 à 16.4.3)</li> </ol>										
24	Etudier les possibilités d'élaborer davantage les cadres de conservation dans l'EAAF pour tous les oiseaux migrateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser un atelier pour établir des priorités en matière de conservation pour tous les oiseaux migrateurs de la région EAAF</li> <li>Des plans d'action/ de gestion pour des espèces/groupes d'espèces prioritaires sélectionnés sont élaborés et mis en œuvre.</li> <li>Cadre de conservation pour les oiseaux migrateurs (oiseaux terrestres et rapaces) identifié.</li> </ul>	S	XX			Notamment BLI, Secrétariat de l'EAAF, accords bilatéraux sur les oiseaux migrateurs	XX	Plan d'action pour les oiseaux terrestres, MdE Rapaces	



N°	Actions requises <sup>1 2</sup> (Déc. 2014 – Déc. 2023)	Indicateurs <sup>3</sup>	Calendrier <sup>4</sup>	Acteurs <sup>5</sup>					Priorité <sup>6</sup>	Organes/ Instruments de la CMS <sup>7</sup>
				CP	ScC	FWG	Autres	Secrétariat de la CMS		
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter un soutien en partageant des données d'expérience d'autres voies de migration, une initiative pour élaborer un programme de surveillance des oiseaux terrestres en Asie.</li> </ul>								
25	Appuyer la mise en œuvre de la Résolution 28 du Congrès mondial sur la conservation de 2012 de l'UICN, sur la conservation de la voie de migration Asie de l'Est-Australasie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recommandations de politique générale formulées au plus haut niveau de gouvernement d'ici à 2015, suite à l'organisation de réunions nationales sur la conservation de la mer Jaune, tenues en Chine et en Corée du Sud en 2014.</li> <li>• Restauration et gestion des habitats côtiers de la mer Jaune et d'EAAF mis en avant comme objectif initial d'une initiative mondiale</li> <li>• Évaluation infrarégionale des services écosystémiques des zones côtières humides de l'Asie mise en avant, par le biais de l'IPBES</li> <li>• Aucun autre habitat intertidal important n'est perdu dans les voies de migration</li> </ul>	S	XX			Notamment BLI, UICN, CAFF, EAAFP, ICF, WI, WWF, TNC, IPBES, CDB	XX	E	CMS-CAFF
26	Promouvoir et soutenir l'exécution de la stratégie de mise en œuvre 2012-2016 du EAAFP et de ses plans d'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre effective de la stratégie et ses plans d'action</li> <li>• Encourager la finalisation et l'adoption du plan de conservation des oiseaux de rivage par l'EAAFP</li> </ul>	S	XX			Notamment BLI, Secrétariat de l'EAAFP, WWF, WCS, WI, accords bilatéraux sur les oiseaux migrateurs			SSAP, MdE Grue de Sibérie

N°	Actions requises <sup>1 2</sup> (Déc. 2014 – Déc. 2023)	Indicateurs <sup>3</sup>	Calendrier <sup>4</sup>	Acteurs <sup>5</sup>					Priorité <sup>6</sup>	Organes/ Instruments de la CMS <sup>7</sup>
				CP	ScC	FWG	Autres	Secrétariat de la CMS		
<b>Voie de migration du Pacifique:</b> <b>Objectifs</b> 1. Identifier des mécanismes propres à promouvoir la conservation des oiseaux migrateurs dans la voie de migration du Pacifique (Renvois à la Résolution 10.10 sur les voies de migration, para. 16.5.1)										
27	Formuler une recommandation, si possible avec le PROE et la Table ronde sur les îles du Pacifique de l'UICN, et en consultation avec l'EAAFP et la WHMSI sur l'action à mener pour élaborer une approche de conservation des voies de migration du Pacifique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examen des priorités de la conservation des oiseaux migrateurs dans les voies de migration du Pacifique et mécanismes pour leur mise en œuvre identifiés</li> </ul>	S	XX	XX	XX	Notamment BLI, PROE, Table ronde de l'UICN sur les îles du Pacifique, EAAFP, WHMSI	Organisation par la CMS avec le concours de l'EAAFP et de la WHMSI		ACAP
<b>Voies de migration des Amériques:</b> <b>Objectifs</b> 1. Mettre en œuvre <b>un cadre de conservation général</b> pour les oiseaux migrateurs dans les Amériques 2. Étudier des options pour l'élaboration d'instruments pour les groupes d'espèces afin de promouvoir leur conservation (y compris les migrants de l'océan Austral dans la région néo-tropicale, et les oiseaux de proie de l'hémisphère occidental) 3. Renforcer la mise en œuvre des initiatives et des SSAP existants pour la conservation des oiseaux migrateurs (Renvois à la Résolution 10.10 sur les voies de migration, paras 16.2.1 à 16.2.4)										
28	Mise en œuvre effective du Cadre pour les voies de migration des Amériques (voir l'Annexe II).	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cadre pour les voies de migration des Amériques mis en œuvre</li> <li>Assurer la mise en œuvre du MdE et du Plan d'action pour les oiseaux de prairies dans la partie australe de l'Amérique du Sud et leurs habitats</li> <li>Assurer la mise en œuvre de la conservation des zones humides des hautes Andes, y compris celles couvertes par le MdE sur les flamants roses</li> </ul>	M	XX			Notamment BLI, WI, American Bird Conservancy, WHMSI, WHSRN, Partners In Flight, Initiative de conservation des oiseaux d'Amérique du Nord, Waterbird Council for the Americas, Atlantic Flyway Shorebird Initiative, Aves Internacionales, Southcone	Organisation par la CMS et la WHMSI		ACAP, MdE sur l'Oie à tête rousse, MdE sur les oiseaux de prairie, et MdE sur le Flamant des Hautes Andes

N°	Actions requises <sup>1 2</sup> (Déc. 2014 – Déc. 2023)	Indicateurs <sup>3</sup>	Calendrier <sup>4</sup>	Acteurs <sup>5</sup>					Priorité <sup>6</sup>	Organes/ Instruments de la CMS <sup>7</sup>
				CP	ScC	FWG	Autres	Secrétariat de la CMS		
							Grassland Alliance, Grupo de Conservacion Flamencos Altoandinos			
29	Examiner la nécessité et la faisabilité de la mise en place d'un instrument pour les oiseaux de proie de l'hémisphère occidental	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner la nécessité et la faisabilité de la mise en place d'un instrument pour les oiseaux de proie de l'hémisphère occidental (dans le Cadre pour les voies de migration des Amériques)</li> </ul>	S	XX			Notamment BLI, Raptor Research Foundation, Réseau des rapaces dans la région néotropicale, Groupe de travail mondial sur les oiseaux de proie et les rapaces nocturnes	CMS et WHMSI	MdE Rapaces	
30	Examiner les possibilités d'établir un instrument couvrant les migrants dans la région néotropicale, en particulier les migrants dans l'hémisphère austral.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer la nécessité d'un instrument pour les migrants dans l'hémisphère austral</li> </ul>	M	XX			Notamment BLI, Aves Internacionales, Southcone Grassland Alliance, Grupo de Conservacion Flamencos Altoandinos, WI		MdE sur l'Oie à tête rousse, MdE sur les oiseaux de prairie, et MdE sur le Flamant des Hautes Andes	
<p><b>Voies de migration des oiseaux marins</b></p> <p><b>Objectifs:</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Renforcer la mise en œuvre de l'ACAP et de l'AEWA pour la gestion des oiseaux de mer moyennant des actions nationales plus fermes et une collaboration avec les organisations régionales de gestion des pêches</li> <li>Concevoir des mécanismes pour la gestion des oiseaux de mer du monde qui ne sont pas couverts actuellement par l'ACAP et l'AEWA. (Renvois à la Résolution 10.10 sur les voies de migration, paras 16.6.1 à 16.1.3)</li> </ol>										

N°	Actions requises <sup>1 2</sup> (Déc. 2014 – Déc. 2023)	Indicateurs <sup>3</sup>	Calendrier <sup>4</sup>	Acteurs <sup>5</sup>					Priorité <sup>6</sup>	Organes/ Instruments de la CMS <sup>7</sup>
				CP	ScC	FWG	Autres	Secrétariat de la CMS		
31	Assurer la mise en œuvre de l'ACAP et de l'AEWA afin d'améliorer l'état de conservation des espèces d'oiseaux marins, y compris en appliquant des mesures d'atténuation adéquates dans le cadre de la pêche nationale et en mettant en place des mécanismes de collecte de données pour surveiller le respect de ces mesures.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre conformément au Plan stratégique de l'AEWA, au Plan d'action de l'ACAP et au plan de travail du Groupe de travail de la CMS sur les prises accidentelles</li> <li>Application de mesures d'atténuation adéquates par les Parties dans leur propre secteur des pêches</li> <li>Conception et application de mécanismes de collecte de données pour surveiller le respect de ces mesures par les Parties</li> </ul>	2014-2020	XX			Programme mondial de BirdLife pour les oiseaux de mer, CAFF AMBI, Programmes des mers régionales, ORGP		ACAP, AEWA, Groupe de travail de la CMS sur les prises accidentelles	
32	Élaborer des mesures de conservation pour les procellariiformes (gadfly petrels)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Atelier organisé à la Conférence mondiale sur les oiseaux marins, pour identifier des priorités et des mécanismes d'action</li> </ul>	2015	XX		XX	<i>Notamment</i> Programme mondial de Birdlife pour les oiseaux de mer, WCS			
33	Entreprendre un examen et formuler des recommandations aux Parties à la Convention demandant de prendre des mesures qui s'appuient sur les cadres existants pour conserver les oiseaux marins de l'Antarctique et sous-Antarctique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cadre pour la conservation des oiseaux marins de l'Antarctique et sous-Antarctique étudié et mesures prises pour conserver les espèces</li> </ul>	S	XX		XX	<i>Notamment</i> Programme mondial de BirdLife pour les oiseaux de mer, ORGP, Traité de l'Antarctique, CCAMLR	XX	ACAP	
34	Identifier et appliquer des mesures supplémentaires nécessaires pour promouvoir la conservation des espèces d'oiseaux marins qui ne sont pas entièrement couverts par l'ACAP ou l'AEWA (voir le Doc.4.3 ScC18 CMS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mécanismes institutionnels identifiés pour des actions supplémentaires précises à mettre en œuvre afin de promouvoir la conservation des oiseaux marins non couverts par l'ACAP ni par l'AEWA</li> <li>Programme pour les oiseaux marins des Caraïbes incorporé dans un plan plus vaste pour la conservation des oiseaux marins</li> </ul>	M	XX			<i>Notamment</i> Programme mondial de BirdLife pour les oiseaux de mer, WCS, EAAFP, AMBI, les accords sur les oiseaux migrateurs		ACAP, AEWA, CMS Groupe de travail de la CMS sur les prises accidentelles	

N°	Actions requises <sup>1 2</sup> (Déc. 2014 – Déc. 2023)	Indicateurs <sup>3</sup>	Calendrier <sup>4</sup>	Acteurs <sup>5</sup>					Priorité <sup>6</sup>	Organes/ Instruments de la CMS <sup>7</sup>
				CP	ScC	FWG	Autres	Secrétariat de la CMS		
<b>C. Améliorer les connaissances pour contribuer à la conservation des voies de migration</b> <b>Objectifs:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer la surveillance des populations d'oiseaux migrateurs</li> <li>Promouvoir des analyses des séries de données existantes sur les mouvements d'oiseaux individuels</li> <li>Promouvoir la mise au point et l'utilisation de nouveaux outils et de nouvelles techniques pour définir des stratégies de migration (Renvois à la Résolution 10.10 sur les voies de migration, paras. 10, 11, 12)</li> </ul>										
35	Examiner le système actuel de surveillance des oiseaux migrateurs dans le monde, afin d'identifier et de mettre en œuvre des priorités pour améliorer la coordination et les ressources et pour combler les lacunes, en vue d'améliorer la base d'information disponible pour la conservation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude réalisée et priorités établies pour améliorer la coordination et l'obtention de ressources, et pour combler les lacunes</li> <li>Surveillance normalisée mise en place pour un ou plusieurs groupes taxonomiques dans une voie de migration et entre plusieurs voies de migration, pour les oiseaux d'eau par exemple</li> <li>Unifier les systèmes de stockage des données concernant la surveillance des oiseaux, incorporant, par exemple, les ensembles de données déjà existants dans le réseau des connaissances aviaires dans l'hémisphère Ouest</li> <li>La capacité en matière de surveillance à long terme est renforcée/développée pour gérer les lacunes géographiques et les réseaux nationaux.</li> </ul>	S	XX		XX	Notamment BLI, Conseil pour le recensement des oiseaux d'Europe, WI, chercheurs (spécialistes des espèces), Réseau mondial inter-voies de migration, Centre d'information mondial sur la biodiversité			Tous les organes et instruments de la CMS
36	Effectuer des analyses des données existantes sur les stratégies de migration des oiseaux en se fondant sur une priorisation des espèces et sur les séries de données existantes pour combler les principales lacunes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Priorisation des espèces et analyse pilote de données sur les espèces, pour identifier les stratégies de migration dans une ou plusieurs voies de migration</li> </ul>	2015	XX			Notamment BLI, Groupe de spécialistes de CSE/UICN et Groupe de spécialistes de CSE/UICN et			Tous les organes et instruments de la CMS

N°	Actions requises <sup>1 2</sup> (Déc. 2014 – Déc. 2023)	Indicateurs <sup>3</sup>	Calendrier <sup>4</sup>	Acteurs <sup>5</sup>					Priorité <sup>6</sup>	Organes/ Instruments de la CMS <sup>7</sup>
				CP	ScC	FWG	Autres	Secrétariat de la CMS		
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Recommandation aux Etats de l'aire de répartition demandant d'appuyer la recherche sur les stratégies de migration des oiseaux, sur la base des priorités établies pour les voies de migration et les espèces</li> <li>Améliorer la connaissance des fonctions écologiques des voies de migration, en comparant les stratégies de migration des espèces dans les différentes voies de migration</li> </ul>					Groupe de spécialistes de WI/ CSE/UICN, GFN et d'autres consortiums de recherche, EAAFP, WHSRN, EURING, AFRING			
37	Encourager et appuyer la recherche sur les espèces prioritaires afin de : a) diagnostiquer les causes de déclin des populations, b) déterminer les besoins écologiques, c) pour les principaux facteurs de déclin identifiés, entreprendre une recherche socio-économique qui permettra de comprendre comment les empêcher de provoquer le déclin des populations, et d) définir des exigences en matière de gestion.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projets mis en œuvre pour combler les lacunes les plus prioritaires dans la recherche</li> </ul>	M	XX	XX	XX	Notamment BLI, universités, instituts de recherche	XX	Tous les organes et instruments de la CMS	
38	Organiser des ateliers visant à partager les bonnes pratiques et les enseignements tirés, et à promouvoir la conservation des voies de migration et des options de politique générale (par le biais du Réseau mondial inter-voies de migration par exemple).	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ateliers organisés (sur les rapaces, les oiseaux marins, les migrants de l'Arctique, la surveillance et le repérage des migrants, le suivi/évaluation de l'efficacité des mesures de conservation par site pour les oiseaux migrateurs, par exemple), et publication des bonnes pratiques et des enseignements tirés.</li> </ul>	S	XX			Notamment BLI, WI, CAFF/AMBI, Ramsar		AEWA, ACAP, MdE, SSAP	

N°	Actions requises <sup>1 2</sup> (Déc. 2014 – Déc. 2023)	Indicateurs <sup>3</sup>	Calendrier <sup>4</sup>	Acteurs <sup>5</sup>					Priorité <sup>6</sup>	Organes/ Instruments de la CMS <sup>7</sup>
				CP	ScC	FWG	Autres	Secrétariat de la CMS		
39	Mettre au point un outil de soutien à la prise de décisions, à la gestion et à l'information pour les voies de migration (en utilisant l'Outil du réseau des sites critiques de l'AEWA) pour permettre une approche cohérente en matière d'identification des sites ayant une importance critique pour les oiseaux d'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre à disposition des informations sur les principaux sites connus de reproduction, de repos lors des migrations, et de non-reproduction (hivernage) pour les Parties et d'autres acteurs, en élaborant un outil mondial d'appui à la prise de décision pour les voies de migration des oiseaux d'eau (basé sur l'Outil du Réseau des sites critiques)</li> <li>Evaluer l'utilité de l'outil pour d'autres groupes d'oiseaux</li> <li></li> </ul>	M	XX			Notamment BLI, WI, EAAFP, WHSRN, CSE/UICN, Groupes de spécialistes de CSE/UICN, Groupe de spécialistes de WI/CSE UICN, GFN et autres groupes de recherche, Initiative sur la voie de migration Atlantique pour les oiseaux de rivage		AEWA, MdE Rapaces, oiseaux terrestres	
<p><b>D. Sensibilisation</b></p> <p><b>Objectifs</b></p> <p>1. Sensibiliser et encourager le soutien à la conservation des oiseaux migrateurs et de leurs habitats à l'échelle mondiale (Renvoi à la Rés. 10.7 sur la sensibilisation et la communication et à la Rés.11.8 sur la communication et la sensibilisation)</p>										
40	Élaborer une Stratégie de communication pour la conservation des oiseaux migrateurs, visant d'une manière stratégique à promouvoir des actions de conservation prioritaires ainsi qu'un soutien général en faveur des oiseaux migrateurs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration d'une Stratégie de communication, qui est utilisée à par les Parties et les partenaires</li> </ul>	2015	XX	XX	XX	Notamment BLI	XX	Tous	

N°	Actions requises <sup>1 2</sup> (Déc. 2014 – Déc. 2023)	Indicateurs <sup>3</sup>	Calendrier <sup>4</sup>	Acteurs <sup>5</sup>					Priorité <sup>6</sup>	Organes/ Instruments de la CMS <sup>7</sup>
				CP	ScC	FWG	Autres	Secrétariat de la CMS		
41	Entreprenre diverses actions nationales et internationales pour sensibiliser et intéresser le grand public et les décideurs en ce qui concerne l'importance des voies de migration et la gestion des espèces à intégrer dans le Plan stratégique de la CMS et la Stratégie de communication (action 40).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre d'actions internationales, nationales et locales pour sensibiliser aux oiseaux migrateurs et à leur conservation, qui montrent les liens existant entre la conservation des espèces et les moyens de subsistance.</li> <li>• La Journée mondiale des oiseaux migrateurs, la Journée mondiale de la vie sauvage et d'autres manifestations annuelles sont activement mises en œuvre comme manifestations mondiales pour encourager tous les États de l'aire de répartition à mener des actions de sensibilisation</li> <li>• Un réseau de destinations conformes à un tourisme durable est mis au point dans chaque voie de migration, afin de sensibiliser le public.</li> <li>• Favoriser la diffusion des études de cas existantes sur les mécanismes permettant d'améliorer la conservation des oiseaux migrateurs grâce à des réseaux de sites, en utilisant différents moyens (comme le Centre d'échange de la CBD, ou Conservationevidence.com)</li> </ul>	S	XX			Notamment BLI, WI, EAAFP, CAFF, OMC	XX		Tous



N°	Actions requises <sup>1 2</sup> (Déc. 2014 – Déc. 2023)	Indicateurs <sup>3</sup>	Calendrier <sup>4</sup>	Acteurs <sup>5</sup>					Priorité <sup>6</sup>	Organes/ Instruments de la CMS <sup>7</sup>
				CP	ScC	FWG	Autres	Secrétariat de la CMS		
<b>E. Suivi et établissement de rapports</b> <b>Objectifs</b> 1. Assurer la mise en œuvre du Programme de travail par les Parties au moyen d'un suivi et d'une mise à jour périodiques du programme 2. Donner au Groupe de travail sur les voies de migration les moyens de continuer à fournir un soutien, des conseils et des intrants pour la mise en œuvre et le suivi du Programme de travail (Renvois à la Résolution 10.10 sur les voies de migration, paras. 14, 17, objectif d'Aichi 17))										
42	Mise en œuvre effective du Programme de travail à l'échelle nationale, au moyen d'une intégration poussée dans les SPANB et d'autres plans nationaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes les Parties font rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre à chaque COP</li> </ul>	S	XX			Les acteurs identifiés dans les mesures énumérées ci-dessus, les présidents des organes consultatifs scientifiques des conventions relatives à la diversité biologique	Faciliter des liens par le biais des secrétariats des conventions		Tous les organes et instruments de la CMS
43	Préparer un examen de la mise en œuvre du Programme de travail, sur la base des rapports nationaux, à chaque COP	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examen de la mise en œuvre présenté à chaque COP</li> </ul>	Chaque COP		XX	XX		XX		
44	Examen du Programme de travail et priorités identifiées pour le prochain exercice triennal	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Groupe de travail sur les voies de migration examine la mise en œuvre du Programme de travail et présente une version actualisée du Programme de travail, pour examen à la COP12</li> </ul>	2017	XX	XX	XX		XX		
45	Le Groupe de travail sur les voies de migration fournit des conseils sur des questions scientifiques et techniques, des initiatives et des processus internationaux, et fournit des orientations et une contribution pour la conservation et la gestion des voies de migration au niveau mondial et pour chaque voie de migration.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Groupe de travail sur les voies de migration fournit au Conseil scientifique, aux Parties et aux Etats de l'aire de répartition les conseils et l'appui nécessaires</li> </ul>	S	XX	XX	XX	Notamment les membres du Groupe de travail sur les voies de migration	XX		Tous les organes et instruments de la CMS

N°	Actions requises <sup>1 2</sup> (Déc. 2014 – Déc. 2023)	Indicateurs <sup>3</sup>	Calendrier <sup>4</sup>	Acteurs <sup>5</sup>					Priorité <sup>6</sup>	Organes/ Instruments de la CMS <sup>7</sup>
				CP	ScC	FWG	Autres	Secrétariat de la CMS		
<p><b>F. Mobilisation de ressources pour la mise en œuvre du Programme de travail</b></p> <p><b>Objectifs</b></p> <p>1. Veiller à disposer de ressources adéquates et en temps utile pour mettre en œuvre le Programme de travail</p> <p>2. Veiller à disposer de compétences spécialisées et de partenariats adéquats pour mettre en œuvre le Programme de travail (Renvoi à la Résolution 10.10 sur les voies de migration, para. 13)</p>										
<p><b>Ressources financières</b> (Renvoi à la Résolution 10.25 sur le renforcement de l'engagement avec le FEM)</p>										
46	Les Parties et d'autres intervenants identifient des possibilités nouvelles et existantes pour obtenir des ressources financières, afin d'appuyer la mise en œuvre du Programme de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>La mise en œuvre du Programme de travail démontre que des ressources adéquates sont fournies en temps utile au Programme de travail, comme indiqué dans les rapports des Parties et des partenaires à la COP</li> <li>Opportunités et/ou mécanismes nouveaux mis en œuvre pour la conservation des espèces migratrices et des habitats (tels que l'utilisation des amendes pour dommages à l'environnement, des compensations, des mesures d'atténuation)</li> </ul>	S	XX	XX	XX	Notamment UICN, BLI, WCS, WWF, autres ONG, instruments de l'ONU, y compris CDB, CCNUCC, CNUCLD, PNUE, Ramsar, Convention sur le patrimoine mondial, organes donateurs multilatéraux (tels que la Banque mondiale, la Banque africaine, la Banque inter-américaine, la Banque asiatique de développement), Programmes des mers régionales et le secteur privé	Faciliter les liens entre les secrétariats des conventions		Tous
47	Établir des relations de travail plus étroites avec le FEM et d'autres bailleurs de fonds internationaux, afin d'établir des priorités dans les travaux pour mettre en œuvre le Programme de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un portefeuille de programmes financés par le FEM et par d'autres fonds internationaux est établi et mis en œuvre, pour appuyer la conservation des oiseaux migrateurs dans chaque voie de migration</li> </ul>	S	XX			Notamment le FEM et d'autres bailleurs de fonds internationaux?			Tous

N°	Actions requises <sup>1 2</sup> (Déc. 2014 – Déc. 2023)	Indicateurs <sup>3</sup>	Calendrier <sup>4</sup>	Acteurs <sup>5</sup>					Priorité <sup>6</sup>	Organes/ Instruments de la CMS <sup>7</sup>
				CP	ScC	FWG	Autres	Secrétariat de la CMS		
<b>Réseaux et partenariats</b> (Renvois à la Rés. 10.10 sur les voies de migration et à la Rés. 10.6 sur le renforcement des capacités)										
48	Renforcer/créer des liens plus solides avec les instituts de recherche, les organisations et les experts, afin de mener des initiatives conjointes de recherche et de conservation, y compris au moyen d'initiatives de soutien pour renforcer leurs moyens d'agir.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Programme de travail est mis en œuvre grâce à des partenariats robustes avec un large éventail de partenaires/organisations dans chaque voie de migration, et il aborde les principaux problèmes de conservation (relation de travail robuste avec le CAFF par exemple, créant des synergies pour la mise en œuvre du Programme de travail dans l'ensemble des voies de migration, y compris par le biais de l'Initiative sur les oiseaux migrateurs de l'Arctique et de son Plan d'action)</li> <li>Une base de données des partenaires associés à la mise en œuvre de la CMS est créée et mise à jour</li> </ul>	S	XX	XX		Les acteurs identifiés dans les mesures énumérées ci-dessus, les présidents des organes consultatifs scientifiques des conventions relatives à la diversité biologique	XX	Tous	

## 6. Annexe II : Glossaire des définitions, sigles et acronymes

### Définitions

#### Notes explicatives

- 1 Le programme de travail utilise des termes spécifiques liés aux espèces migratrices et la conservation de l'habitat pour lesquelles les définitions et les notes explicatives sont considérées comme utiles
- 2 Les définitions sont tirées de la documentation existante au sein de la famille de la CMS développée pour un ou plusieurs groupes d'oiseaux migrateurs. En l'absence d'un ensemble complet et normalisé de définitions CMS, certaines de ces définitions et directives ont été adaptées à partir d'autres processus internationaux.
- 3 Il est à noter qu'un certain nombre de ces termes ont également été définis au niveau national. Comme ceux-ci peuvent varier au sein et entre les juridictions nationales, leur application au niveau international / mondial doit être approuvé
- 4 Il reste nécessaire de définir et standardiser ces termes pour la CMS.
- 5 Les définitions suivantes et les notes explicatives sont fournies pour expliquer différents termes relatifs aux espèces migratrices et la conservation des habitats utilisés dans le programme de travail et ne sont pas définitives

**Compensations pour la biodiversité** - résultats mesurables obtenus en matière de préservation après la mise en œuvre de mesures destinées à compenser les impacts néfastes résiduels significatifs de la réalisation d'un projet donné sur la biodiversité qui subsistent après l'application de mesures appropriées de prévention et d'atténuation (définition selon le Programme de compensation pour les entreprises et la biodiversité (Business and Biodiversity Offsets Programme<sup>8</sup>)).

**Habitat critique** -- Toute zone de la planète d'intérêt majeur pour la préservation de la biodiversité sur la base de l'existence de l'habitat d'une grande importance pour les espèces menacées ou en voie de disparition, les gammes restreintes ou les espèces endémiques, les concentrations d'importance mondiale de migration et / ou espèces grégaires, fortement menacées et / ou des écosystèmes uniques et processus d'évolution essentiels. (Définition selon la Société financière internationale<sup>9</sup>).

**Site critique** – Des critères ont été établis pour la région AEWA à partir des critères Ramsar et IBA pertinents, afin d'identifier les réseaux de sites critiques pour les populations d'oiseaux d'eau durant les étapes de leurs cycles annuels lorsque l'approche de conservation fondée sur le site est efficace. Un site est considéré «critique» s'il remplit au moins un des deux critères CSN suivants : Critère CSN 1: Le site accueille ou est supposé accueillir régulièrement ou de façon prévisible un très grand nombre d'individus d'une population d'une espèce d'oiseaux d'eau menacée à l'échelle mondiale. Critère CSN 2: Le site accueille ou est supposé accueillir régulièrement ou de façon prévisible >1% d'une population d'une voie de migration ou autre population distincte d'une espèce d'oiseau d'eau (définition tirée du projet Wings over Wetlands de l'AEWA).

Note : la définition de site critique développée pour les oiseaux d'eau migrateurs aura besoin d'être étendue pour couvrir d'autres oiseaux migrateurs.

8 <http://bbop.forest-trends.org/>

9 International Finance Corporation (2012) Performance Standard 6 Biodiversity Conservation and Sustainable Management of Living Natural Resources

[http://www.ifc.org/wps/wcm/connect/bff0a28049a790d6b835faa8c6a8312a/PS6\\_English\\_2012.pdf?MOD=AJPERES](http://www.ifc.org/wps/wcm/connect/bff0a28049a790d6b835faa8c6a8312a/PS6_English_2012.pdf?MOD=AJPERES)

**Voie de migration** – On entend par «voie de migration» une région géographique dans laquelle une espèce migratrice unique, un groupe d'espèces migratrices, ou une population distincte d'une espèce migratrice donnée, effectuent toutes les composantes de leur cycle annuel (reproduction, mue, rassemblement, non-reproduction, hivernage, etc.) (Boere & Stroud 2006<sup>10</sup>).

Chaque espèce et population migre d'une manière différente et utilise un ensemble de sites différents de reproduction, de migration et de mise en scène de non-reproduction (hivernage). Par conséquent, une seule voie de migration est composée de nombreux systèmes de migration de chevauchement des populations et des espèces d'oiseaux différents, dont chacun a des préférences différentes en matière d'habitat et de stratégie de migration. Connaissant ces différents systèmes de migration, il est possible de regrouper les voies de migration utilisées par les oiseaux en grandes voies de migration, dont chacune est utilisée par de nombreuses espèces, souvent de la même manière, au cours de leurs migrations annuelles. Les recherches récentes sur les migrations de nombreuses espèces d'échassiers ou oiseaux de rivage, par exemple, indique que les migrations d'échassiers peuvent globalement être regroupées en huit voies de migration: la voie de migration de l'Atlantique Est, la voie de migration Méditerranée / Mer Noire, la voie de migration Asie de l'Ouest / Afrique, la voie de migration d'Asie centrale, la voie de migration Asie de l'Est / Australasie, et trois voies de migration dans les Amériques et les Néotropiques.

Il n'y a pas de séparations claires entre les voies de migration, et l'utilisation du terme n'est pas destiné à impliquer une importance biologique majeure; elle est plutôt un concept précieux pour permettre de considérer la biologie et la conservation des oiseaux, ainsi que d'autres espèces migratrices, dans de grandes unités géographiques dans lesquelles les migrations des espèces et des populations peuvent être plus ou moins facilement regroupées. (définition adaptée de Ramsar Résolution XI.8. annexe 2).

**Habitat** – Signifie toute zone à l'intérieur de l'aire de répartition d'une espèce migratrice qui offre les conditions de vie nécessaires à l'espèce en question (définition de la CMS).

**Site d'importance internationale** – Un site doit être considéré d'importance internationale si il abrite régulièrement 1% des individus d'une population d'une espèce ou sous-espèce d'oiseau d'eau ou si elle abrite régulièrement 20 000 oiseaux aquatiques ou plus (définition par la Convention de Ramsar). Ce critère identifie ces zones humides d'importance numérique pour les oiseaux d'eau, à travers leur soutien d'effectifs importants à l'échelle internationale, soit d'une ou de plusieurs espèces, et souvent du nombre total de l'assemblage des espèces d'oiseaux d'eau. Remarque: la définition a été développée pour les oiseaux d'eau et il y a un besoin pour qu'elle soit élargie pour couvrir et quantifier d'autres oiseaux migrateurs.

**Paysage** - Une portion de terre qui contient une mosaïque d'écosystèmes, y compris les écosystèmes dominés par l'homme<sup>11</sup>.

**Espèces migratrices** – On entend par « espèce d'oiseau migrateur » l'ensemble de la population ou toute partie séparée géographiquement de la population de toute espèce d'oiseau, dont une fraction importante franchit cycliquement et de façon prévisible une ou plusieurs des limites de juridiction nationale (définition de la CMS).

<sup>10</sup> Boere, G.C. & Stroud, D.A. 2006. Le concept des voies de migration, ce que c'est, ce que ce n'est pas. *Waterbirds around the world*. Eds. G.C. Boere, C.A. Galbraith & D.A. Stroud. The Stationery Office, Edinburgh, UK. Pp. 40-49. ([www.jncc.defra.gov.uk/PDF/pub07\\_waterbirds\\_part1\\_flywayconcept.pdf](http://www.jncc.defra.gov.uk/PDF/pub07_waterbirds_part1_flywayconcept.pdf)).

<sup>11</sup> Hassan R, Scholes R, Ash N (eds) (2005) Millenium Ecosystem Assessment: Ecosystems and Human Wellbeing, Volume 1, Current State and Trends. Island Press, Washington.

**Impact positif net (NPI)** - une cible pour les résultats du projet dans lequel les impacts sur la biodiversité causés par le projet sont compensés par les mesures prises, conformément à l'atténuation de la hiérarchie, pour atteindre des gains nets pour la biodiversité (Définition selon NPI Alliance). Un gain net pour les caractéristiques de la biodiversité mesurées en hectares de qualité (pour les habitats), le nombre ou le pourcentage de personnes (pour les espèces), ou d'autres mesures appropriées à la fonction<sup>12</sup>.

Remarque: L'habitat essentiel est un terme qui est défini et utilisé différemment par un certain nombre de gouvernements nationaux et les institutions financières

**Espèce prioritaire** - espèces d'oiseaux migrateurs figurant dans l'Annexe I de la CMS.

**Aire protégée** – Une aire protégée est « un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer la conservation à long terme de la nature, ainsi que des services écosystémiques et des valeurs culturelles qui lui sont associés » (définition de l'UICN, 2008).

**Site** – Une zone géographique sur terre ou dans l'eau avec des limites écologiques, physiques, administratives ou de gestion définies, réellement ou potentiellement gérable comme une seule unité (par exemple, une zone protégée ou une autre unité de conservation gérée).

Pour cette raison, les régions prioritaires de conservation à grande échelle telles que les écorégions, zones d'oiseaux endémiques, et points névralgiques de biodiversité, qui couvrent souvent plusieurs pays, ne sont pas considérées comme des sites. Dans le contexte des zones clés pour la biodiversité (KBA), "site" et "zone" sont utilisés de manière interchangeable.

**Réseau de site / Réseau écologique** - - Une collection de sites individuels gérés durablement opérant en collaboration et en synergie, à la fois sur le plan écologique et administratif, pour obtenir des avantages écologiques et de gouvernance pour les oiseaux migrateurs que les sites protégés simples ne peuvent pas atteindre isolément (mise à jour du document d'orientation CMS IOSEA, voir aussi CMS / ScC18 / Doc.10.3.1 pour plus d'informations).

---

12 <http://www.biodiversitya-z.org/content/net-positive-impact-npi>

## Sigles, acronymes et abréviations

<b>ACAP</b>	Accord sur la conservation des albatros et des pétrels
<b>AEMLAP</b>	Plan d'action pour les oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique Eurasie
<b>AEWA</b>	Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie
<b>AFRING</b>	Programme de baguage des oiseaux d'eau d'Afrique
<b>AMBI</b>	Initiative en faveur des oiseaux migrateurs de l'Arctique
<b>BLI</b>	BirdLife International
<b>CAF</b>	Voie de migration d'Asie centrale
<b>CAFF</b>	Conservation de la flore et de la faune arctiques
<b>CCAMLR</b>	Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique
<b>CBD</b>	Convention sur la biodiversité
<b>CHM</b>	Centre d'échange d'information
<b>CIC</b>	Conseil international pour la conservation du gibier et de la vie sauvage
<b>EAAFP</b>	Partenariat pour la voie de migration aérienne d'Asie de l'Est-Australasie
<b>EURING</b>	Union européenne pour le baguage des oiseaux
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
<b>FWG</b>	Groupe de travail de la CMS sur les voies de migration
<b>GEF</b>	Fonds pour l'Environnement Mondial ( <b>FEM</b> )
<b>GFN</b>	Réseau d'itinéraires aériens mondiaux
<b>IUCN SSC</b>	Commission de la sauvegarde des espèces de l'Union internationale pour la conservation de la nature ( <b>CSE/IUCN</b> )
<b>ICF</b>	International Crane Foundation
<b>IOSEA</b>	MdE sur les tortues marines de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-est
<b>IPBES</b>	Plate-forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques
<b>IRENA</b>	International Renewable Energy Agency
<b>IWSG</b>	International Wader Study Group
<b>KBA</b>	Zones clés pour la biodiversité
<b>MEA</b>	Accords multilatéraux sur l'environnement ( <b>AME</b> )
<b>NBSAP</b>	Stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique ( <b>SPANB</b> )
<b>NGO</b>	Organisation non gouvernementale ( <b>ONG</b> )
<b>POW</b>	Programme de travail sur les espèces migratrices et les voies de migration

<b>POWPA</b>	Programme de travail sur les aires protégées de la Convention sur la Biodiversité
<b>RFMO</b>	Organisation régionale de gestion des pêches ( <b>ORGP</b> )
<b>SPREP</b>	Secrétariat pour le Programme Régional Environnemental du Pacifique
<b>SSAP</b>	Plan d'action par espèce
<b>SPMS</b>	Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023
<b>TNC</b>	The Nature Conservancy
<b>UNEP</b>	Programme des Nations Unies pour l'environnement ( <b>PNUE</b> )
<b>UNFCCC</b>	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ( <b>CCNUCC</b> )
<b>UNCCD</b>	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ( <b>CNULD</b> )
<b>UNWTO</b>	Organisation mondiale du tourisme ( <b>OMT</b> )
<b>WCASN</b>	Réseau de sites pour les grues et autres oiseaux d'eau de l'Asie Est/Centrale.
<b>WCS</b>	Société pour la conservation de la faune sauvage
<b>WHC</b>	Convention de l'UNESCO sur le patrimoine mondial
<b>WHS</b>	World Heritage Site
<b>WHMSI</b>	Initiative pour les espèces migratrices de l'hémisphère occidental
<b>WHSRN</b>	Réseau de réserves d'oiseaux de rivage de l'hémisphère occidental
<b>WI</b>	Wetlands International
<b>WMBD</b>	Journée mondiale des oiseaux migrateurs
<b>WWF</b>	Fonds mondial pour la nature



## 7. Annexe III : Liste des instruments et processus de la CMS liés aux oiseaux migrateurs

Instruments de la famille CMS	Voie de migration d'Afrique - Eurasie	Voie de migration d'Asie centrale	Voie de migration d'Asie de l'Est-Australasie	Voie de migration du Pacifique	Voies de migration des Amériques	Voies de migration des oiseaux marins
<b>Accords</b>						
<a href="#">Accord sur la conservation des albatros et des pétrels (ACAP)</a>	X		X	X	X	X
<a href="#">Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA)</a>	X	(X)				
<b>Mémoires d'entente</b>						
<a href="#">Oiseaux de proie (Rapaces)</a>	X	X	(X)			
<a href="#">Flamants des Hautes Andes (<i>Phoenicopterus andinus</i>)</a>					X	
<a href="#">Oiseaux de prairie migrateurs dans la partie australe du continent sud-américain (SSAGB)</a>					X	
<a href="#">Phragmite aquatique (<i>Acrocephalus paludicola</i>)</a>	X					
<a href="#">Populations d'Europe centrale de grande outarde (<i>otis tarda</i>)</a>	X					
<a href="#">Ochette à tête rousse (<i>Chloephaga rubidiceps</i>)</a>					X	
<a href="#">Grue de Sibérie (<i>Leucogeranus leucogeranus</i>)</a>	X	X	X			
<a href="#">Courlis à bec grêle (<i>Numenius tenuirostris</i>)</a>	X	X				
<b>Plans d'action par espèce (SSAP)</b>						
Bec-en-sabot du Nil ( <i>Balaeniceps rex</i> )	X					
Spatule blanche ( <i>Platalea leucorodia</i> )	X	X				
Petite spatule ( <i>Platalea minor</i> )			X			
Aigrette vineuse ( <i>Egretta vinaceigula</i> )	X					
Crabier blanc ( <i>Ardeola idae</i> )	X					
Flamant nain ( <i>Phoeniconaias minor</i> )	X	X				
Outarde Houbara asiatique ( <i>Chlamydotis undulate</i> )	X	x				
Faucon sacre ( <i>Falco cherrug</i> )	X	X	(x)			
Cygne de Bewick (siffleur) ( <i>Cygnus columbianus bewickii</i> )	X					
Bernache cravant ( <i>Branta bernicla hrota</i> )	X					
Oie rieuse du Groenland ( <i>Anser albifrons flavirostris</i> )	X					

Instruments de la famille CMS	Voie de migration d'Afrique - Eurasie	Voie de migration d'Asie centrale	Voie de migration d'Asie de l'Est-Australasie	Voie de migration du Pacifique	Voies de migration des Amériques	Voies de migration des oiseaux marins
Bernache à cou roux ( <i>Branta ruficollis</i> )	X					
Érismature à tête blanche ( <i>Oxyura leucocephala</i> )	X	X				
Fuligule nyroca ( <i>Aythya nyroca</i> )	X	X	X			
Érismature maccoa ( <i>Oxyura maccoa</i> )	X					
Plan d'action de l'AEWA pour l'Oie à bec court ( <i>Anser brachyrhynchus</i> )	X					
Râle à miroir ( <i>Sarothrura ayresii</i> )	X					
Bécasseau spatula ( <i>Eurynorhynchus pygmeus</i> )		X	X			
Vanneau sociable ( <i>Vanellus gregarious</i> )	X	X				
Bécassine double ( <i>Gallinago media</i> )	X					
Glaréole à ailes noires ( <i>Glareola nordmanni</i> )	X					
Sterne huppée chinoise ( <i>Sterna bernsteini</i> )			x			
Plan d'action de l'AEWA pour l'Oie des moissons de la taïga ( <i>Anser fabalis fabalis</i> ) (en cours d'élaboration)	X					
<b>Groupes de travail et équipes spéciales</b>						
<a href="#">Minimiser le risque d'empoisonnement des oiseaux migrants</a>	X	X	X	X	X	X
Groupe de travail sur le changement climatique	X	X	X	X	X	X
Groupe de travail sur les prises accidentelles (à noter qu'il existe aussi un Groupe de travail sur les prises accidentelles de l'AEWA)	X	X	X	X	X	X
<a href="#">Oiseaux terrestres migrants dans la région Afrique-Eurasie</a>	X	X	(X)			
<a href="#">Groupe de travail sur les voies de migration</a>	X	X	X	X	X	X
Équipe spéciale sur l'énergie	X	X	X	X	X	X

**Notes :**

X : indique les voies de migration pertinentes des oiseaux migrants relatifs aux instruments et processus  
 (X) indique une couverture partielle des voies de migration

Une page Web sur le site de la CMS ([www.cms.int](http://www.cms.int)) va être développée avec des liens pour tous les plans d'action des oiseaux migrants à l'intérieur et à l'extérieur de la famille CMS.

8. Représentation en diagramme des instruments majeurs de la Famille CMS liés aux oiseaux

